



L'Association Musique Cordiale

Ces comptes 2018 (provisaires) et le budget 2019 comprennent tous les coûts et les revenus liés à la fête et l'académie qui est géré par l'association SAUF :

1. - Les **règlements pour les services du chef d'orchestre, du chef de chœur, des professeurs et de l'accompagnateur de l'académie** ont été pris en charge directement par The Musique-Cordiale Trust, la fondation caritative indépendante (enregistrée en Angleterre) qui soutient le festival. (£7500 GBP en 2016, £9000GBP en 2017 et 2018). Dans les années précédentes, ces frais étaient payés par des dons privés venant des organisateurs du festival.

- *payments for the services of orchestra conductors, the choirmaster, the teachers and the accompanist at the academy have been paid directly in GB pounds by The Musique-Cordiale Trust, the independent UK charity which supports the festival. (£7500 GBP, £9000 in 2017 and 2018). Such payments were, in previous years, paid directly from the personal funds of the organisers of the festival.*

2. – **Bourses et des autres fonds contribués à L'association par The Musique-Cordiale Trust (GB)**
En outre, des subventions s'élevant à 1450 € en 2016, 2830 € en 2017 et 4230 € en 2018, ont été versées à l'association sous forme de **bourses de The Musique-Cordiale Trust pour les étudiants** en académie ET les sommes de 1000 € en 2016, 6775 € en 2017 et 4000 € en 2018 ont été alloués à des coûts tels que l'utilisation d'églises dans le Pays de Fayence et le coût de **projets de sensibilisation, y compris les "Jeunes Choristes"**. Ces paiements apparaissent dans les comptes de l'association. L'association a l'intention de demander à The Musique-Cordiale Trust ces articles, par budget, en 2019. Le Trust va collecter des fonds pour soutenir le festival dans cette manière, notamment en soutenant d'une bourse complète GRATUITE pour un étudiant de PACA. des réductions de 75 € par personne sur les frais de participation pour les chanteurs de la région PACA qui souhaitent faire partie de la chorale du MC Festival.

- *Bursaries and other funds contributed to the association by The Musique-Cordiale Trust (GB)*
In addition, grants amounting to 1450€ in 2016, 2830€ in 2017 and 4230€ in 2018, were paid to the association as bursaries from The Trust for academy students AND the sums of 1000€ in 2016, 6775€ in 2017 and 4000€ in 2018 were granted by The Trust towards costs such as use of churches in the Pays de Fayence and the cost of outreach projects, including the "Jeunes Choristes". These payments DO appear in the association accounts. The association intends to apply to The Musique-Cordiale Trust for similar sums for such items, per budget, in 2019. The Trust is raising funds, mainly in the UK, to support the festival in these ways. In 2018 it provided for a FREE full bursary for a young Academy student from PACA plus discounts of 75€ per person off the participation fee for singers who live in the PACA region who apply to join the MC Festival choir.

**Les NOTES importantes du trésorier accompagnant les comptes 2018 et le budget 2019/
Important TREASURER'S NOTES accompanying the 2018 accounts and the 2019 Budget**

3. - L'emploi, pour le compte du Festival et de l'académie, de **personnel administratif à temps partiel** n'est PAS un coût pour l'association et n'est pas inclus dans ces comptes (à l'exception de certaines dépenses). Le personnel n'est pas employé par l'association. Les coûts considérables de ces emplois pour le festival à d'autres périodes de l'année ont été couverts de manière privée avec un soutien limité de The Musique-Cordiale Trust, qui espère disposer de fonds lui permettant d'améliorer ces coûts à l'avenir. L'emploi de personnel administratif sera considérablement réduit en 2019 afin d'économiser de l'argent car ceux-ci, y compris les charges sociales françaises et les dépenses liées à leur administration, ont représenté un coût personnel excessivement élevé en 2018 pour les organisateurs et la société qui les a employés.

*- The employment, on behalf of the Festival and academy, of **part-time administrative staff** is NOT a cost to the association and is not included in these accounts (except for some expenses). The staff are not employed by the association. The considerable costs of these employments, including social charges, for the festival at other times of the year have been met privately with limited support from The Musique-Cordiale Trust which hopes to have funds that may enable it to ameliorate such costs in future. The employment of admin staff will be much reduced in 2019 to save money as these, including French Social Charges and the expense involved in administering them, has been a grossly excessive personal cost in 2018 to the organisers and our service company which has employed them.*

4. - **Remboursement:** Il avait été convenu en décembre 2016 que le passif à long terme envers l'Office du Tourisme de Seillans serait imputé sur la somme attendue par l'association pour couvrir le service d'un plongeur pendant le festival 2017. Tous les revenus et les dépenses sous cette rubrique - et tous les actifs et passifs en cours - sont donc radiés.

*- **Reimbursement & Repayment:** It was agreed in December 2016 that long-term liabilities to the Office of Tourism in Seillans would be set against the sum expected by the association to cover dishwashing during the 2017 festival. All expected income and expenditure under this heading - and all related outstanding assets and liabilities - are therefore written off.*

5. - **Frais supplémentaires payés directement à partir de dons privés :** Outre le recrutement de personnel administratif, les organisateurs ont continué de payer plusieurs articles à titre privé pour le compte du festival. Ces paiements ne sont pas inclus dans les dépenses dans les comptes de l'association. Tous les revenus du festival, mis à part ces dons et prêts, sont inscrits dans les comptes.

*- **Additional costs paid directly from private donations:** in addition to the employment of admin staff, there have continued to be several items that are paid-for privately on behalf of the festival by the organisers. These payments are not included in the expenses in the association accounts. All festival income, apart from such donations and loans, IS listed in the accounts.*

Les NOTES importantes du trésorier accompagnant les comptes 2018 et le budget 2019/ Important TREASURER'S NOTES accompanying the 2018 accounts and the 2019 Budget

6. - **Prêts à payer** L'association a contracté une dette exceptionnelle sans intérêt vis-à-vis de la société, qui emploie pour nous des collaborateurs au Royaume-Uni et en France. Elle fournit également divers autres services intermédiaires et comptables (au coût) au Royaume-Uni pour l'association. Le bilan de la société au 31 mai 2016 enregistrait ceci dans les comptes annuels déposés conformément aux exigences de la loi britannique, à savoir 8 317 GBP (l'équivalent actuellement de 9 773 €). Sur ce montant, la société a reclassé 5 000 £ en prêt de 5 ans plutôt qu'en tant que passif commercial à court terme de l'association. De plus, la plupart des prêts sans intérêt 2014-2015 du trésorier de l'association ont personnellement été reclassés en tant que cadeaux à l'association en 2016. Toutefois, certains prêts étaient en cours au 31 décembre 2016; ils continuent d'être au 31 décembre 2017 et aussi en 2018 et ont été augmentés au cours de la dernière année. Toutefois, la société et ses administrateurs (qui sont également les principaux organisateurs du festival) ont décidé d'annuler une grande partie de la dette accumulée à long terme au 30 avril 2018. Ils proposent en outre de radier les autres dettes envers la société se sont accumulées en 2018. Cela aura pour effet de laisser une dette à long terme à la société de seulement 11 000 GBP (comme indiqué dans le rapport annuel de la société au 31 janvier 2019). Ceci est traité comme un prêt sans intérêt sur 5 ans et aucun paiement n'est demandé. Cela a pour effet que l'association termine 2018 avec seulement quelques dettes commerciales à court terme qui doivent être incluses dans son budget pour un paiement début 2019. Celles-ci s'élèvent à environ 8 000 €.

*- **Loans payable.** There is an outstanding interest-free debt from the association to the company which has employed staff both in the UK and in France on our behalf. It also provides various other intermediary and accounting services (at cost or less) in the UK for the association. The company balance sheet at 31 May 2016 recorded this as £8,317 GBP (then the equivalent of 9,773€) in the annual accounts that it filed, as required by UK law. Of this, £5000 has been recategorized by the company as a 5-year loan rather than a short-term trading liability of the association. In addition, most 2014-2015 interest-free loans from the association treasurer, personally, were recategorized as gifts to the association in 2016. However, some loans remained outstanding at 31 December 2016; they continue to be outstanding at 31 Dec 2017 and also in 2018 and have been augmented during the past years. However, the company and its directors (who are also the among the key organisers of the festival) decided to WRITE OFF (cancel) much of the long-term accumulated debt at 30 April 2018. In addition, they propose to write off the other debts to the company accumulated in 2018. The effect of this will be to leave a long-term debt to the company of only £11,000 GBP (as recorded in the company's annual return on 31 January 2019). This is being treated as an interest-free loan over 5 years and no payments on it are sought. The effect of this is that the association ends 2018 with only some shorter-term trading liabilities which need to be included in its budget for payment in early 2019. These amount to about 8000€ at 31 January 2019.*

7. - **Les budgets pour le graphisme et le site web et pour les services de comptabilité:** nous avons reconnu la nécessité de continuer à améliorer notre site web et de faire en sorte que les systèmes de paiement en ligne (notamment pour l'achat des billets) soient modernes, fiables et fonctionnels. Les images visuelles pour le festival, sur le site et dans tous les documents imprimés, ont également besoin d'être revitalisées en 2017. Nous avons donc conclu des contrats avec un nouveau concepteur et avec l'administrateur du site et augmenté le budget de cet article pour en tenir compte, 2018 et encore en 2019. (Si des fonds supplémentaires peuvent être trouvés, nous espérons pouvoir éventuellement payer pour d'autres services à temps partiel auprès d'un comptable à l'année, autre domaine dans lequel notre équipe a besoin de ressources supplémentaires de toute urgence).

Les NOTES importantes du trésorier accompagnant les comptes 2018 et le budget 2019/ *Important TREASURER'S NOTES accompanying the 2018 accounts and the 2019 Budget*

- **Budgets for graphic design & web-site and for book-keeping services:** *we have recognized the need to continue to upgrade our website and to ensure that online payment systems (especially for purchase of tickets) are modern, reliable and functional. The visual images for the festival, on the site and in all printed materials also needed to be revitalised in 2017. We therefore agreed contracts with a new designer and with the site-administrator and increased the budget for this item to take account of this in 2018 and again in 2019. (If additional funds can be found, we hope eventually to be able to pay for further essential part-time services from a year-round book-keeper, another area where our team urgently needs extra resources for time-consuming tasks).*

8. - Comme les années précédentes, les **contributions des fonds publics en France** sont classées de multiples façons :

- Subventions :
 - i. les sommes accordées par la Communauté des Communes du Pays de Fayence / Label Culturel. En 2018 : **27000 €**
 - ii. et par le Conseil Départemental du Var : 3000€ en 2018
- Contributions supplémentaires des communes individuelles du Pays de Fayence pour soutenir les événements individuels pour lesquels des billets peuvent être achetés : en 2018 :
 - Fayence : 3 concerts : **1500 €**
 - Callian : **500 €**
- Des contributions de communes extérieures au Pays de Fayence pour inviter Musique Cordiale à y organiser des concerts : en 2018 :
 - Bargemon : **1000 €**
- En outre, encore en 2018, nous avons reçu une aide considérable de plusieurs villes sous forme de services techniques, d'utilisation de lieux de concerts, de chaises, de tables, de couverts, de verres, de lumière et d'AC. et des rafraîchissements pour les musiciens et le public. Le contributeur **le plus notable dans cette catégorie est la Ville de Seillans** mais nous avons également reçu de précieuses contributions en nature en 2018 de :
 - Bagnols-en-Fôret
 - St Paul-en-Fôret
 - Fayence
 - Callian
 - Tourrettes
 - Montauroux
 - St Raphaël
 - MonsEn 2019, nous espérons, encore, bénéficier d'un tel soutien de la part des communes.
- Nous classons les recettes des villes qui achètent un concert, puis les offrons gratuitement, sans billetterie, sous la catégorie de ventes des billets plutôt que sous forme de subventions. En 2018, un seul concert était dans cette catégorie : Tanneron (concert, entrée gratuite) : **2500€**

**Les NOTES importantes du trésorier accompagnant les comptes 2018 et le budget 2019/
Important TREASURER'S NOTES accompanying the 2018 accounts and the 2019 Budget**

9. - Les coûts de fonctionnement de l'association sont inscrits dans ces comptes. Le coût total du festival annuel dans le Var comprend également les montants versés par d'autres organisations, y compris, notamment, les éléments énumérés aux notes 1, 2 et 3 ci-dessus.

The operating costs of the association are as recorded in these accounts. The total cost of the annual festival in the Var also includes the sums paid for by other organisations, including, notably, the items listed in notes 1, 2 & 3 above.

Le coût annuel du festival et du programme associé dans le Var né par (€ Euros)		2016	2017	2018
L'association Musique Cordiale (<i>dans ces comptes</i>)		126,099	128,799	136795
dont	<i>Contribution totale des fonds publics français</i>	30,000 (23.8%)	32,000 (24.8%)	35,500 (25.95%)
dont	<i>Contribution du Communauté des Communes du Pays de Fayence</i>	25,000 (19.8%)	27,000 (21%)	27,000 (19.73%)
dont	The Musique-Cordiale Trust (Charité enregistrée en GB qui a été établi pour aider à financer le festival et son programme)	2,450	2,830	4230
dont	The Musique-Cordiale Trust – subvention pour les réductions pour les participants de PACA + bourse complète exclusivement pour un étudiant de la région PACA		300	1,500
dont	The Musique-Cordiale Trust –Chorales Jeunes Programme de sensibilisation dans le Var			4,000
The Musique-Cordiale Trust – PAIEMENTS DIRECTS aux enseignants de l'académie, accompagnateur, chefs d'orchestre et directeurs de musique / stages		9,000	11,000	12,000
Musique Cordiale Services Ltd (Société britannique qui emploie les personnels à l'année et de temps en temps en tant qu'employeur étranger enregistré en France, L'ESEF) avec le soutien privé des fondateurs du festival et de The Musique-Cordiale Trust		27,000	31,000	36,000
dont	The Musique-Cordiale Trust – contribution à l'emploi à l'année (des personnels administratives du festival et d'une personne responsable du développement et de l'éducation)	2,400	4,000	6,000
dont	Contribution by L'association Musique Cordiale	8,000	0	0
TOTAL cost of organising the festival & programme (approx. Euros.) – non compris concerts au dehors du Var		154,100	170,800	188,000
dont	<i>Contribution totale des fonds publics français</i>	30,000 (19.5%)	32,000 (18.7%)	35,500 (18.89%)
dont	<i>Contribution du Communauté des communes du Pays de Fayence</i>	25,000 (16.2%)	27,000 (15.8%)	27,000 (14.36%)

**Les NOTES importantes du trésorier accompagnant les comptes 2018 et le budget 2019/
Important TREASURER'S NOTES accompanying the 2018 accounts and the 2019 Budget**

10. Musique Cordiale dans le Kent (GB), y compris Le Messie à Faversham) et autres événements en dehors de la région PACA. Nous organisons de tels événements occasionnels autofinancés, principalement dans le cadre d'un long week-end en novembre, et demandons aux participants de contribuer aux frais de déplacement, aux honoraires des chefs d'orchestre et des solistes, etc., du logement et de la nourriture. Nous vendons aussi des billets pour des concerts. Ces événements sont gérés séparément et AUCUN de ces coûts n'est supporté par l'association française bien que nous partagions le site Web. De nombreux musiciens et chanteurs de la chorale et de l'orchestre (de plusieurs pays européens, dont la France) participent également au festival d'été dans le Var. Musique Cordiale Trust, une organisation caritative britannique, contribue aux coûts des musiciens impliqués dans ces cours de chorale. Il subventionne également les participants de la région PACA s'ils rejoignent la chorale en Angleterre. Les événements ne collectent pas de fonds pour l'association; mais ils rehaussent le profil du Festival et de l'Académie hors de France et contribuent à attirer le plus haut calibre de spectacles au festival d'été du Pays de Fayence.

- ***Musique Cordiale in Kent (GB, including The Messiah in Faversham) and other events outside the PACA region.*** *We organise such occasional self-financing events, mainly in the context of a long weekend each November, and ask participants for contributions towards travel expenses, fees for conductors and soloists etc. accommodation and food. We also sell tickets for concerts. These events are separately managed and NONE of these costs are born by the French association although we do share the website. Many musicians and singers in the choir and orchestra (from several European countries including France) also participate in the summer festival in the Var. The Musique Cordiale Trust, the UK charity does contribute to some costs of musicians involved in these choral courses. It also subsidises participants from the PACA region if they join the choir in England. The events do not raise funds for the association; but they raise the profile of the Festival & Academy outside France and help to attract the highest calibre of perform at the summer festival in the Pays de Fayence.*

**Les NOTES importantes du trésorier accompagnant les comptes 2018 et le budget 2019/
Important TREASURER'S NOTES accompanying the 2018 accounts and the 2019 Budget**

11. Nous sommes à nouveau heureux d'annoncer une augmentation des ventes de billets en 2018, tant pour les sièges ordinaires que pour les sièges premium. Nous nous attendons à ce que ces taux de fréquentation augmentent à nouveau en 2018; Cependant, nous proposons d'organiser un festival légèrement plus court avec un nombre de concerts légèrement inférieur (mais tout aussi élevé) en 2019. Nous avons donc budgétisé pour un revenu global un peu moins important. Le changement récent le plus notable concerne les billets achetés à la porte (et les paiements par chèque) aux billets réservés à l'avance en ligne, principalement au moyen de cartes de crédit et de débit ou de virements bancaires. Un tableau fournissant des détails pour 2018 est joint.
La vente de billets en ligne pour le Festival International 2019 commence le 1er avril.

*- We are again pleased to report an increase in ticket sales in 2018, for both regular and premium seating. We expect these attendance levels to grow again in 2018; however, we are proposing to stage a slightly shorter Festival with slightly fewer (but just as high-calibre) concerts in 2019. So we have budgeted for a somewhat smaller overall concern income. The most notable recent shift has been from tickets purchased at the door (and from payments by cheque) to tickets that are booked in advance online, mainly using credit and debit cards or online banking. A table providing 2018 details is attached.
Online ticket sales for the 2019 International Festival open on 1 April.*

Jonathan Barker, trésorier, l'association MUSIQUE CORDIALE
(jonathan@musique-cordiale.com)

Janvier 2019

(Les comptes et le budget, approuvés par le Conseil d'Administration de L'association le 29 janvier 2019 seront présenter pour approbation aux rapports annuels lors de l'assemblée générale annuelle de 2019)

- Comptabilité d'engagement